

## Manifestations discursives du désaccord en domaine français

Hacene Bellemouche, Elodie Baklouti et Abdelrhamn Alokla

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4346>

DOI : [10.4000/praxematique.4346](https://doi.org/10.4000/praxematique.4346)

ISSN : 2111-5044

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2016

ISSN : 0765-4944

### Référence électronique

Hacene Bellemouche, Elodie Baklouti et Abdelrhamn Alokla, « Manifestations discursives du désaccord en domaine français », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 67 | 2016, mis en ligne le 02 février 2017, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4346> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.4346>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Manifestations discursives du désaccord en domaine français

Hacene Bellemouche, Elodie Baklouti et Abdelrhamn Alokla

---

- 1 Au sujet de ce qui régit fondamentalement la communication humaine, deux grandes positions sont représentées : celle de la tradition d'inspiration anglo-saxonne qui appréhende l'échange selon une conception irénique qui voudrait que toute communication s'oriente vers la recherche de l'accord, du consensus. Cette approche voit à la base de l'échange un principe de collaboration (Grice, 1975). Les partenaires de l'interaction même dans le désaccord seraient dans un mouvement de co-construction du discours. À cette conception, s'oppose une vision agonale de l'échange issue de la tradition gréco-latine. Cette dernière considère au contraire qu'à la base de l'argumentation il y a toujours deux opinions, deux parties qui s'affrontent qui cherchent à se convaincre mutuellement. Le désaccord y est ainsi présenté comme l'essence même de la communication, le point de départ de tout échange. Les travaux que nous allons présenter *infra* s'inscrivent d'une manière ou d'une autre dans l'un ou l'autre de ces deux grands courants.
- 2 Le désaccord, au sens large, implique une divergence, une opposition de pensées, de sentiments, de volontés et présuppose « l'existence de deux débatteurs au moins (...) occupant dans un même champ spéculatif deux positions antagonistes » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 5). Bien que le désaccord ait déjà fait, dans le domaine des sciences du langage, l'objet de nombreuses études qui ont tenté de le circonscrire, le présent dossier, faisant suite à la tenue du colloque Jeunes Chercheurs « Manifestation(s) du désaccord » (université Paul-Valéry, les 24 et 25 octobre 2013), veut l'éclairer sous un jour nouveau, tant du point de vue des terrains et corpus variés qui ont servi de point d'ancrage à son observation, de son mode de manifestation, que de ce qu'il traduit et transmet sur la nature des liens et rapports de force qui se jouent entre les participants.
- 3 En tant que réaction, réponse opposée à une position initiale exprimée, le désaccord a naturellement été envisagé au sein du champ interactionniste qui traite des échanges verbaux. On pense notamment à Vion (1992) et à Kerbrat-Orecchioni (2001) qui l'ont

décrit à travers la perspective des actes de langage. Kerbrat-Orecchioni considère ainsi l'expression verbale du désaccord comme un acte de langage « réactif » par lequel le locuteur réagit négativement à une assertion ou à une question<sup>1</sup>. Partant de cette définition, la linguiste convoque surtout le désaccord dans son rôle de « moteur » de la « négociation conversationnelle ». Elle s'oppose en cela à l'école de Roulet (1985) et à ses partisans (Filliettaz, 2005) qui, elle, ne considère pas le désaccord comme déclencheur de ce qu'elle nomme « négociation langagière » (Roulet et al., 1985). L'approche genevoise estime ainsi qu'il y a négociation dès lors qu'il y a énonciation d'une proposition et énonciation d'une réaction à cette proposition même si cette réaction est en accord avec la première. Dans cette conception le désaccord n'est pas le moteur de la négociation langagière qui suit trois grandes étapes : « proposition », « réaction », « ratification ». La négociation y est donc perçue comme un processus inhérent à tout échange verbal alors que la négociation selon Kerbrat-Orecchioni ne peut débiter qu'avec un désaccord, une contreproposition. C'est, selon elle, dans cette situation d'opposition durant l'échange que les participants :

S'ils désirent que l'interaction se poursuive sur un mode relativement harmonieux, devront recourir à un certain nombre de procédures visant à résorber le désaccord : ce sont ces mécanismes d'ajustement des comportements mutuels que l'on a coutume d'appeler « négociations conversationnelles ». (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 94)

- 4 Cette notion de négociation conversationnelle a fait l'objet de descriptions minutieuses (Kerbrat-Orecchioni, 2005 ; Traverso, 1996). Elle suppose ainsi la présence selon Kerbrat-Orecchioni d'au moins « deux négociateurs », « d'un objet à négocier » et d'« un état initial de désaccord ou du moins de non-accord entre les interactants » (*ibid.*). L'auteure a proposé le schéma de négociation suivant : A et B étant les interactants, A fait une proposition à B, que ce dernier conteste, contestation qui peut s'accompagner d'une contreproposition. A peut accepter immédiatement la contreproposition, il y aura dans ce cas simple ajustement (*ibid.* : 98). Si A la rejette, on entre dans phase de « cristallisation du désaccord » (*ibid.*) et la négociation commence. Des théorisations de la négociation au sein de l'échange verbal comme celles que nous venons de présenter ont fait de la notion un outil fréquemment sollicité dans le domaine (notamment Grosjean et Mondada, 2004).
- 5 Le désaccord a suscité aussi l'intérêt de certains autres conversationnalistes (Pomerantz, 1984 ; Schegloff, 1996) qui l'ont abordé à travers la notion de préférence. Ils considèrent le désaccord comme un enchaînement non préféré du point de vue de la fréquence par rapport à la formulation de l'accord, et marqué, en ce sens que la réponse négative engendre un certain nombre de procédures (marqueurs d'hésitation, excuse, réparation, atténuation, formulation indirecte...), visant à atténuer le coût relationnel que représente l'expression du désaccord<sup>2</sup>. Être en désaccord avec l'opinion ou la pensée de son interlocuteur en vient à signifier le caractère erroné de cette opinion ou de cette pensée et constitue un acte menaçant les faces de cet interlocuteur. Pour autant, Doury et Kerbrat-Orecchioni (2011) ont pu démontrer plus récemment qu'il fallait tenir compte des normes du genre interactionnel pour déterminer si c'est l'accord ou le désaccord qui constitue l'enchaînement préféré. En effet, elles ont pris pour corpus le débat de l'entre-deux tour des présidentielles de 2007 et ont prouvé que l'accord, dans ce type de genre dit « agonale », est bien non préféré au désaccord. Ici-même Kerbrat-Orecchioni examine le lien entre les accords et les désaccords, les objets qu'ils caractérisent et les formulations qu'ils empruntent, dans un corpus constitué des

six débats présidentiels de l'entre-deux tour. Moeschler (1980) a, quant à lui, insisté sur la notion d'accord comme « condition de la clôture ». Il a pu observer qu'en cas de désaccord les participants prolongeaient l'échange en l'orientant vers la recherche d'accord. Une fois celui-ci atteint, ils pouvaient clore l'échange. Il a aussi plus particulièrement étudié le désaccord en le liant à l'acte de réfutation (1981). Il a ainsi remarqué que le désaccord était en règle générale argumenté, beaucoup plus régulièrement que l'accord.

- 6 Les approches vues jusqu'ici se concentraient sur l'appréhension du désaccord dans son rôle au sein de la conversation, comme type d'enchaînement. Se focalisant cette fois sur le marquage du désaccord en langue, d'autres courants tels que la sémantique discursive, ont envisagé le désaccord en tant que manifestation d'un fonctionnement dialogique/polyphonique. Le dialogisme étant défini comme « l'orientation de tout discours vers d'autres discours avec lesquels il dialogue » (Bres et Nowakowska, 2005), l'énoncé dialogique peut tout à fait faire entendre un autre énoncé qu'il conteste. Ont été ainsi mises en évidence certaines structures de langue qui inscrivent en creux le point de vue en désaccord, en ce sens qu'elles le font entendre implicitement. Les structures clivées et pseudo clivées, la dislocation en font partie (Nowakowska, 2009). Prenons l'exemple de l'échange oral suivant :

L1 : tu as abandonné il y a bien longtemps.

L2 : c'est toi qui as abandonné !

- 7 Cet énoncé de L2 fait entendre implicitement par la structure clivée qui fait porter l'emphase sur le pronom tonique « toi » de deuxième personne, le rhème en désaccord avec l'énoncé asserté par L1 « ce n'est pas moi qui ai abandonné ».
- 8 Un autre type de traitement polyphonique en lien avec le désaccord est celui que Ducrot propose de la négation. Ce dernier décrit ainsi « la plupart des énoncés négatifs » comme relevant de la négation polémique. Il prend l'exemple de l'énoncé « Pierre n'est pas intelligent » et explique que le locuteur de cet énoncé « en s'assimilant à l'énonciateur E2 du refus, s'oppose non à un locuteur, mais à un énonciateur E1 qu'il met en scène dans son discours même et qui peut n'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif » (1984 : 217). En d'autres termes, l'énoncé « Pierre n'est pas intelligent » peut faire entendre un autre énoncé auquel il s'oppose, que nous représentons comme « Pierre est intelligent ». Avec cette description, la négation acquiert le statut de marqueur du désaccord en langue et peut être analysée en dehors d'un contexte d'intervention réactive au sein du dialogue.
- 9 Les approches vues *supra* mettaient en lien l'expression du désaccord et les procédures linguistiques, la description concernait le niveau de la phrase, de l'énoncé ou de l'intervention au sein de l'échange verbal. À un autre niveau d'analyse, au carrefour de l'analyse du discours (Amossy, 2000 ; Charaudeau, 2005), et de l'argumentation (Plantin, 1996, 2003), c'est davantage « le discours » du désaccord qui a été abordé. Dans ce type d'études intervenant au niveau macrolinguistique, le terme de désaccord laisse souvent place à ceux de controverse ou de polémique.
- 10 Au sein du champ de l'argumentation, plus encore que dans les autres domaines, le désaccord occupe une fonction fondamentale. Plantin écrit ainsi : « Il ne peut y avoir argumentation que s'il y a désaccord sur une position, c'est-à-dire confrontation d'un discours et d'un contre-discours » (1996 : 21). Les termes utilisés dans le champ sont ceux de proposant/opposant, de discours/contre-discours (voir aussi Angenot, 1982 ; Amossy, 2011). Par ailleurs, on ne peut accéder à ce contre-discours que dès lors que

l'opposant à la possibilité, le droit de s'exprimer. Plantin parle ainsi d'une « situation démocratique » (1996 : 21) dans laquelle l'argumentation et donc le dissensus, peuvent se développer. De nombreux travaux questionnant justement l'expression du désaccord dans l'espace démocratique ont vu le jour (Angenot, 1982). C'est le cas récemment du numéro 31 de *Semen* paru en 2011, intitulé « Polémiques médiatiques et journalistes : le discours polémique en question(s) ». Le désaccord, selon ces approches, est appréhendé à travers sa circulation d'un espace discursif à un autre, par le biais par exemple des nouveaux moyens de communication et nouvelles technologies. Amossy (2011) interroge par exemple le rapport entre la polémique et le passage de la sphère privée à la sphère publique. On signalera également l'ouvrage *La parole politique en confrontation dans les médias* (Burger et Al, 2011), qui se consacre plus particulièrement au terrain d'affrontement qu'est le domaine politique. On y étudie entre autres comment les médias organisent les confrontations entre les personnalités politiques, les mettent en scène et les provoquent. Au-delà de l'échelle des unités analysées (mot, énoncé, intervention pour le désaccord, discours pour la polémique), le passage du désaccord simple à la polémique correspondrait, selon Plantin, au moment où le débat se charge d'émotions spécifiques, à savoir d'« émotions violentes de l'ordre de la colère et de l'indignation » (2003 : 26). Ce lien entre désaccord et émotions, plus particulièrement entre polémique et sentiment de violence exalté, a été aussi pointé par Amossy qui dans son dernier ouvrage (2014) dénoue, entre autres, l'articulation qui réside entre passion, raison, violence et polémique au travers d'un corpus de débats sur les bonus et les stock-options en temps de crise.

- 11 À l'image du parcours non exhaustif au cours duquel nous venons de présenter un certain nombre de définitions et d'approches discursives du désaccord, le présent numéro regroupe des conceptions et des niveaux d'analyses variés et entend établir une mise à jour des pratiques discursives liées au désaccord et à ses avatars (polémique, conflit, débat, etc.). Ainsi son apport tient d'abord à l'originalité de la nature des marqueurs du désaccord mis en évidence dans les articles (marqueurs technodiscursifs, marqueurs au sein de l'énoncé ironique...) mais également à celle des terrains étudiés (pathologie du langage, échanges sms, interactions autour du jeu vidéo...).
- 12 Les contributions ont été classées selon quatre axes. Ce sont les formes localisées du désaccord au sein de l'interaction ou du texte, se réalisant aux niveaux microlinguistique et mésolinguisique, qui sont privilégiées dans les trois premiers axes de ce numéro. Les auteurs des travaux qui y sont réunis envisagent le désaccord en tant qu'objet de co-construction, saisissable au sein de l'échange langagier, de l'espace de l'interlocution. Il y est appréhendé de fait dans une forme de réalisation synchrone et immédiate. Le premier considère les marqueurs du désaccord, le deuxième exploite et retravaille la notion de négociation, le troisième axe s'intéresse à la manifestation du désaccord dans le cadre de la pathologie du langage. Le quatrième et dernier axe met l'accent sur les trajectoires qu'emprunte le désaccord, les temporalités diverses qui le caractérisent et les multiples espaces qu'il traverse (médias et réseaux sociaux...).

## 1. Les marqueurs du désaccord

- 13 Les contributions de cet axe circonscrivent le désaccord du point de vue formel. Il y est considéré comme un objet en soi, révélé par des signaux de différents ordres, selon la méthode d'analyse utilisée. Ainsi c'est sur les marqueurs avant tout linguistiques que se concentre S. Merke. Elle aborde en particulier l'expression du désaccord par le biais de

questions causale et déclarative adversative utilisées par les étudiants en cours de langue.

- 14 E. Baklouti envisage, quant à elle, l'expression du désaccord au sein d'énoncés ironiques issus d'occurrences littéraires. Elle analyse ainsi son mode de manifestation, de son inscription au sein de l'énoncé la plus implicite à la plus explicite à travers l'usage de marqueurs linguistiques de l'hétérogénéité énonciative tels que les boucles méta-énonciatives, ces marqueurs signalant toujours la présence d'un discours autre contesté ou non pris en charge par le locuteur au sein de son énoncé.
- 15 C.A. Veyrier, s'inscrivant dans la lignée des conversationnalistes et des ethnométhodologues, s'intéresse à une autre catégorie de signaux en lien avec le support spécifique des interactions analysées : les marqueurs technodiscursifs que l'utilisateur du réseau social Twitter mobilise afin d'exprimer son alignement sur le désaccord d'autres usagers. Bien que les contributions de l'axe suivant relèvent toujours les marqueurs du désaccord, elles mobilisent surtout la notion de négociation.

## 2. Désaccord et négociation conversationnelle

- 16 Les contributions du deuxième axe se penchent, à partir d'interactions privées, sur la construction du désaccord et sur la notion de négociation conversationnelle afin de la retravailler, voire de l'aménager.
- 17 Utilisant une méthodologie issue de l'analyse de conversation et de l'ethnométhodologie, I. Colon de Carjaval aborde les signaux non seulement linguistiques mais également paralinguistiques et non verbaux du désaccord, tels que les gestes, postures et mimiques des participants. À partir d'un corpus d'interactions de jeux vidéo, elle mène une réflexion sur les définitions interactionnelles du désaccord et de la négociation, et livre les indices de ce qui constitue la vraie opposition par rapport au faux désaccord entrant dans le cadre d'une fausse compétition, inhérente au fonctionnement du jeu vidéo.
- 18 B. Ursi, quant à lui, analyse des conversations entre amis lors de la préparation de repas. Les participants pris dans deux activités simultanées mobilisent des ressources multidimensionnelles et multimodales. L'auteur constate que le véritable enjeu demeure la détermination et l'affirmation des statuts et rôles des participants les uns par rapport aux autres, qui se jouent à travers la négociation conversationnelle.
- 19 Autour du troisième axe, le désaccord est appréhendé en tant que manifestation propre à une situation, un contexte donné : celui de la pathologie du langage. La forme qu'il y revêt est alors mise en lien avec un type de relation spécifique (patient/médecin/tiers, personne aphasique/personnel accompagnant/personnel soignant), envisagée comme le révélateur, voire le symptôme de cette configuration particulière ou encore comme un outil potentiel de remédiation.

## 3. Manifestation du désaccord et pathologie du langage

- 20 Les articles de cet axe s'appuient sur des corpus regroupant des interactions concernant le discours pathologique. Les auteurs y analysent la façon dont la pathologie du patient et le cadre médical l'entourant influencent le déroulement des

échanges. Le désaccord y devient alors un instrument pour observer et rendre compte de la manifestation de la pathologie.

- 21 A. Caria envisage la manifestation du désaccord au sein du processus de catégorisation se déroulant durant la consultation qui réunit médecin, patient Alzheimer et accompagnant. Le patient en désaccord avec le médecin fait ainsi toujours intervenir le tiers qui l'accompagne pour co-construire le désaccord dans une forme d'échange triangulaire, ceci appelant de fait un tour de parole supplémentaire par rapport au schéma de la dyade patient/médecin. Le désaccord est alors interprété par Caria comme l'indice d'un trouble éprouvé par le patient, le symptôme de sa difficulté à s'adapter au contexte institutionnel et aux catégories sociodiscursives inhérentes à la consultation médicale.
- 22 I. Colon de Carjaval, S. Testond Bonnard et V. Markaki, quant à elles, en s'appuyant sur les outils de l'analyse conversationnelle issus de l'ethnométhodologie en particulier, décrivent la construction du désaccord chez la personne aphasique. En exprimant son désaccord en dépit des difficultés d'élocution qu'il rencontre, le patient témoigne de son engagement fort dans l'interaction. Les auteures postulent alors que cet engagement peut être utilisé dans le cadre d'une rééducation du langage, à des fins de remédiation thérapeutiques par le personnel soignant et accompagnant. Selon elles, l'aménagement d'un espace propice à l'expression du désaccord pour le patient peut ainsi prendre une part importante dans le travail d'accompagnement et de rééducation de la personne aphasique. C'est à une autre échelle que s'exprime le désaccord dans les contributions de l'axe suivant : il envisage le niveau macrolinguistique et concerne les notions de circulation des discours, d'espace et de postures.

#### 4. Trajectoire et espace du désaccord

- 23 Autour de ce dernier axe, le désaccord est appréhendé au travers des espaces qu'il investit et des trajectoires qu'il effectue. L'analyse de la trajectoire permet de rendre compte de la façon dont le désaccord se transforme au fil du temps, transformations qui sont souvent dues aux ajustements des locuteurs. Elle permet ainsi de montrer le positionnement de ces derniers et leurs relations en termes de collaboration, d'alignement ou de divergence (Mondada, 2003).
- 24 C'est dans cette perspective que s'inscrit le travail de L. Grosjean qui propose de suivre le parcours du désaccord, entre politiques, journalistes, ethnologues et artistes, qui entoure le nom du futur « musée du Quai Branly », désaccord qui s'est cristallisé autour du syntagme « Arts premiers ». Son objectif est de pister la traçabilité des dires rencontrés à propos de la création du musée et de décrire le trajet particulier de négociation, entre propositions et contre-propositions, dans la construction du nom propre de ce lieu culturel.
- 25 La question de l'espace adapté à la manifestation du désaccord est au cœur du travail mené par L. Alexis. L'auteure conduit une étude comparative, sur un espace médiatique particulier, le plateau de télévision, entre deux programmes de France 2, l'un de divertissement, *On n'est pas couché*, et l'autre de débat, *Ce soir ou jamais*. Il s'agira de montrer comment le plateau de télévision se révèle être, pour l'artiste, un lieu adapté ou non à la manifestation de son désaccord à l'égard des autres invités ou des chroniqueurs. L'artiste selon le type d'émission endosse deux rôles différents : celui de citoyen lambda dans l'émission de divertissement contre celui de citoyen engagé dans

l'émission de débat. L'auteure met ainsi en lien la manifestation du désaccord et la convocation d'une identité en fonction du type de programme.

- 26 Les diverses études réunies ici démontrent que le désaccord constitue un objet d'étude riche et inépuisable. Parce qu'il concerne fondamentalement les faces, son mode de formulation est susceptible de rendre compte de la nature des liens qui existent entre les interactants. Il est à ce titre un outil précieux, se manifestant par une liste de marqueurs verbaux, paraverbaux et non-verbaux dont l'enrichissement et le développement ont aussi été l'enjeu de ce numéro. Le désaccord, outre le fait qu'il rend compte de l'aspect relationnel qui existe toujours dans la conversation, témoigne de son fonctionnement. Il est, en effet, l'un des moteurs les plus puissants des échanges entre les participants, exprimant leur engagement et leur volonté de dire le monde.

## BIBLIOGRAPHIE

ANGENOT M., 1982, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot.

AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan.

AMOSSY R., 2011, « La coexistence dans le dissensus », *Semen* [en ligne], 31, avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9051>. Consulté le 02 février 2014.

AMOSSY R., 2014, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France.

BRES J. & NOWAKOWSKA A., 2005, « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques*, 9, mai 2005. URL : [http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00\\_ml092005.pdf](http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf). Consulté le 02 février 2014.

BURGER M., JACQUIN J. & MICHELI R. (dirs.) 2011, *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Culture & Communication ».

BURGER M., 2011, « Une caractérisation praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », *Semen* [en ligne], 31, avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9183>. Consulté le 06 février 2014.

CHARAUDEAU P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris-Bruxelles, DeBoeck.

DOURY M. & KERBRAT-ORECCHIONI C., 2011, « La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007) », *a contrario* [en ligne] 2/2011, (n° 16), 63-87. URL : [www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-63.htm](http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-63.htm). Consulté le 20 février 2014.

DUCROT O., 1984, *le dire et le dit*, Paris, Minuit.

FILLIETTAZ L., 2005, « Négociation langagière et prise de décision dans le travail collectif », *Négociations* 1/2005 (n° 3), 27-43. URL : [www.cairn.info/revue-negociations-2005-1-page-27.htm](http://www.cairn.info/revue-negociations-2005-1-page-27.htm). Consulté le 16 février 2014.

- GRICE P., 1975, « Logic and conversation », in P. COLE & J. MORGAN (Eds.), *Syntax and semantics*, vol 3, New York, Academic Press.
- GROSJEAN M. & MONDADA M. (éd.), 2004, *La négociation au travail*, Lyon, presses universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, « la polémique et ses définitions », *Le discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 3-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992, *Les interactions verbales T. II*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1994, *Les interactions verbales T. III*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan Université.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER J., 1980, « La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord », *Cahiers de linguistique française* 1, 54-78.
- MOESCHLER J. & DE SPENGLER N., 1981, « Quand même : de la concession à la réfutation », *Cahiers de linguistique française* 2, 93-112.
- MONDADA L., 2003, « Trajectoires d'objets de discours : observer la science en train de se dire, Structures linguistiques et interactionnelles dans le français parlé », *Revue d'études Romanes* 54, 31-68.
- NOWAKOWSKA A., 2009, « Thématization et dialogisme : le cas de la dislocation », *Langue française* 163, 79-98.
- PLANTIN C., 1996, *L'Argumentation*, Paris, Seuil.
- PLANTIN C., 2003, « Des polémistes aux polémiqueurs », in G. DECLERCQ, M. MURAT & J. DANGEL, *La parole polémique*, Paris, H. Champion, 377-408.
- POMERANTZ A., 1978, « Compliment Responses », in J. SCHENKEIN. (Eds.), *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New York, Academic Press, 79-112.
- POMERANTZ A., 1984, « Agreeing and disagreeing with assessments : Some features of preferred/dispreferred turn shapes », in J. M. ATKINSON & J. HERITAGE. (Eds.), *Structures of Social Action*. Cambridge, Cambridge University Press, 57-101.
- ROULET E. et al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- TRAVERSO V., 1996, *La conversation familiale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- SCHEGLOFF E. A., 1996, « Turn organization : one intersection of grammar and interaction », in E. OCHS, E.A. SCHEGLOFF & S.A. THOMPSON. (Eds.), *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 52-133.
- VION R., 1992, *La communication verbale*, Paris, Hachette.

## NOTES

1. Cette description pourrait laisser penser que le désaccord n'emprunte que la modalité négative mais ce n'est pas toujours le cas, il peut reposer sur des lexèmes à valeur réfutative (« contrairement à » etc.). Inversement une réponse à la modalité négative peut signifier un accord (L1 : *il n'était pas en forme aujourd'hui* L2 : *non il n'était pas en forme*). (Voir, ici-même Kerbrat-Orecchioni).

2. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. À la suite de Pomerantz (1978), Kerbrat-Orecchioni (1994) a montré que les réactions au compliment possèdent fréquemment les marques formelles des enchaînements non préférés, ceci s'expliquant par le *face work* et notamment la « loi de modestie » (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

---

## RÉSUMÉS

Présentation du numéro

Introduction to the issue

## INDEX

**Mots-clés** : accord / désaccord, acte menaçant pour la face, argumentation, coopération, négociation conversationnelle

**Keywords** : agreement – disagreement, argumentation, conversational negotiation, cooperation, Face threatening act

## AUTEURS

**ABDELRHAMN ALOKLA**

Praxiling UMR 5267 Cnrs & Université Paul-Valéry Montpellier 3